

Le 6 octobre 2022

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

ROANNAIS
AGGLOMERATION

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2022-335

Politique de la ville

Evaluation du Contrat de ville 2015-2023

Demande de subvention auprès de l'Etat
(plateforme DAUPHIN)

Certifié exécutoire	17 OCT. 2022
Reçu en préfecture	11 OCT. 2022
Publié	17 OCT. 2022

**DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION**

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant modification des statuts de Roannais Agglomération, et notamment la compétence obligatoire « Politique de la ville » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020, accordant au Président la délégation de pouvoirs pour solliciter toute subvention avec le plan de financement et passer les conventions afférentes, ainsi que leurs avenants ;

Considérant que Roannais Agglomération a signé un Contrat de ville, le 6 juillet 2015, pour les quartiers prioritaires et de veille ;

Considérant que l'Etat impose de procéder à l'évaluation du Contrat de ville 2015-2023 dans le but de préparer la future contractualisation ;

Considérant que le cabinet ENEIS by KPMG a été retenu pour conduire cette évaluation qui se déroulera de septembre à fin décembre 2022 ;

Considérant que l'Etat peut apporter, sur ses crédits Politique de la ville, une participation à hauteur de 50% du coût total de l'évaluation ;

Considérant qu'il convient de déposer une demande de subvention auprès de l'Etat, via la plateforme Dauphin ;

Considérant que le plan de financement prévisionnel de cette évaluation est le suivant :

DEPENSES		RECETTES		
Nature	Montant	Origine	Montant	%
Evaluation	24 945,00 €	Subvention Etat	12 472,50 €	50%
		Roannais Agglo.	12 472,50 €	50%
TOTAL	24 945,00 €	TOTAL	24 945,00 €	100%

DECIDE

- De répondre à l'appel à projet Politique de la Ville de l'Etat, en déposant une demande de financement sur la plateforme DAUPHIN pour l'évaluation du Contrat de ville 2015-2023 de Roannais Agglomération ;
- De préciser que cette subvention de l'Etat, dans le cadre des financements Politique de la ville, correspondant à 50 % du coût total de l'évaluation, soit 12 472,50 €.

Par délégation du Conseil communautaire,



Le Président,
Yves Nicolin
Maire de Roanne